

DÉCHIFFREMENT

MG

BONN LE 5 JUILLET 1957  
 RECU LE 5 " 22h

DUPLICATA

CE / E / E / E / gpt

NR 1817/23

*de Volary*

RESERVE PRIORITE ABSLUE

LE DEBAT DU BUNDESTAG CONSACRE A LA DEUXIEME ET A LA TROISIEME  
 LECTURE DES TRAITES DE MARCHÉ COMMUN ET DURATOM  
 EURATOM S EST ACHEVE EN FIN D ARES MIDI , LE 5 JUILLET ,  
 PAR LE VOTE DES TRITES A UNE TRES FORTE MAJORITE . CE VOTE AYANT  
 EU LIEU PAR ASSIS ET LEVE , AUCUN CHIFFRE PRECIS NE PEUT ETRE DONNE  
 . LA MAJORITE A DEPASSE 400 VOIX ( CGRETIENS DEMOCARTES , SOCIALISTES  
 PARTI ALLEMAND ) . LA MINORITE ETAIT D UNE CINQUANTAINES DE VOIX  
 ( LIBERAUX , REFUGIES ) M

D AUTRE PART LE CDU ET LE SPD AVAIENT PRESENTE CHACUN UNE  
 RESOLUTION QUI EDPRIMAIT LES VOEUX DU BUNDESTAG AU SUJET DE L ACTION  
 DU GVT ALEMAND AU SEIN DES ORGANISMES DE L EURATOM ET DU MARCHÉ  
 COMMUN .

IL SE TOXX TROUVE QUE L UNE ET L AUTRE RESOLUTIONS ONT ETE  
 SUCCESSIVEMENT VOTEES DANS LA CONFUSION ET L EUPHORIE QUI RESULTAIEN  
 DE L APPROBATION DES TRAITES . LES DEUX VOTES ONT EU LIEU EN  
 QUELQUES INSTANTS , DANS LE BROUHABA , PAR ASSIS ET LEVE .  
 LES SOCIALISTES ONT VOTE LEUR TEXTE , LES CHRETIENS DEMOCRATES ONT  
 VOTE LE LEUR . PERSONNE NE S ETANT OPPOSE , NI A L UN , NI A L AUTRE

LE PRESIDENT LES A DECLARES ADOPTES TOUS DEUX PAR LE BUNDES  
MTAG

OR CES RESOLUTIONS QUI SONT ANALOGUES OU MEME IDENTIQUES SUR BIEN DES POINTS ( VOEUX POUR LA REALISATION DE LA ZONE DE LIBRE ECHANGE , ETC .. LL DIFFRENET NOAMMENT SUR XX SUR UN POINT QUI CONCERNE DIRECTEMENT LA FRANCE : IL S AGIT DE L ASSOCIATION DES TERRITOIRES D OUTRE MER AU MARCHÉ COMMUN . EN EFFET , LA RESOLUTION CDU DECLARE QUE LA CONTRIBUTION DE LA REPUBLIQUE FEDERALE AU FONDS D AIDE AUX TERRITOIRES D OUTRE MER DEVRA ETRE UTILISE CONFORMEMENT A LA CHARTE DE L ONU ET NON SEULEMENT CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE CES REGIONS , '' MAIS AUSSI PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT VERS LA LIBERTE DE DECISION POLITIQUE DES POPULATIONS '' . DANS LA RESOLUTION SPD , IL S AGIT DE PROMOUVOIR , NON '' LA LIBERTE DE DECISION '' , MAIS '' LE DEVELOPPEMENT VERS L INDEPENDANCE '' .

CERTAINS OBSERVATEURS EN TIRERONT LA CONCLUSION QUE LE BUNDES TAG S EST PRONONCE POUR L INDEPENDANCE DES TERRITOIRES D OUTRE MER FRANCAIS . IL Y AURAIT LIEU , LE CAS ECHEANT , DE FAIRE LES REMARQUES SUIVANTES :

A- LE FAIT QUE LES RESOLUTIONS DE LA MAJORITE ET DE L OPPOSITION ONT ETE L UNE ET L AUTRE VOTEES EST UN ACCIDENT . IL RESULTE A LA FOIS DE LA CONFUSION QUI A SUIVI LE VOTE DES TRAITES

ET D UNE EUPHORIE QUI A DETOURNE LES UNS COMME LES AUTRES DE  
SOPPOSER A LA MOTION DE LEURS ADVERSAIRES HABITUELS .

B - LA RESOLUTION SPD N A ETE VOTEE QUE PAR LA MINORITE SO  
CIALISTE . SI ELLE PASSEE , C EST SIMPLEMENT PRACE QUE LA MAJORITE  
A NEGLIGE , OU N A PS JUGE OPPORTUN DE SE LEVER POUR LA REPOUSSER.  
ELLE N EXPRIME DONG PAS L OPINION MAJORITAIRE DU BUNDESTAG .

C - C EST EN FAIT LA RESOLUTION CDU QUI CORRESPOND AUX VUES  
DE L MAJORITE DU BUNDESTAG . OR , CELLE CI EVOQUE SIMPLEMENT  
LA " LIBERTE DE DECISION " DES PEUPLES DES TERRITOIRES D OUTRE  
MER , CE QUE LE GVT ET SA MAJORITE NE CONSIDERENT PAS COMME CONTRAIR  
A LA POLITIQUE DU GVT FRANCAIS ./.

COUVE DE MURVILLE